Insee Analyses
Mayotte

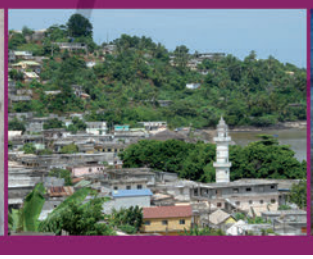

N° 8
Février 2016

Entreprises marchandes de 1 à 499 salariés

400 millions d'euros de richesse créée en 2013 par le secteur marchand

À Mayotte, les entreprises employeuses de moins de 500 salariés ayant déposé une liasse fiscale génèrent 400 millions d'euros de valeur ajoutée. La moitié de la richesse créée par l'économie marchande est issue du commerce et de la construction. La marge des entreprises mahoraises est deux fois plus élevée que dans l'ensemble des autres départements français (43 % contre 21 %). De plus, l'éloignement géographique de Mayotte ne limite pas la création de valeur ajoutée des entreprises de l'île. Une entreprise mahoraise crée en moyenne 30 euros de richesse pour 100 euros de chiffre d'affaires, c'est 4 euros de plus qu'ailleurs en France. Le développement économique de Mayotte s'accompagne également d'un taux d'investissement élevé. Dans les entreprises de 1 à 499 salariés, un quart de la valeur ajoutée est investie contre 15 % en France.

Yohan Coder, Insee

À Mayotte, 1 121 entreprises de 1 à 499 salariés sont connues des services fiscaux en 2013 *(encadré)*. Elles génèrent 1 328 millions d'euros de chiffre d'affaires et 402 millions d'euros de valeur ajoutée. Elles emploient 9 680 salariés en équivalent temps plein. Ces entreprises sont majoritairement issues du secteur du commerce.

Les dix entreprises ayant la plus forte valeur ajoutée concentrent 32 % du chiffre d'affaires, 28 % de la richesse créée et 18 % des effectifs salariés. 9 entreprises sur 10 créent une valeur ajoutée inférieure à 640 000 euros. Pour la moitié des entreprises cette valeur ajoutée n'excède pas 102 000 euros. Pour un quart d'entre elles, elle est même inférieure à 37 500 euros.

Présentation des résultats de l'enquête sur l'ensemble du champ

L'Enquête structurelle des Entreprises de Mayotte (Esem) interroge les entreprises connues des services fiscaux des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé. En 2013, ces entreprises mahoraises génèrent 1 470 millions d'euros de chiffre d'affaires et 448 millions d'euros de valeur ajoutée. La richesse créée par ces entreprises représente un quart du PIB de l'économie mahoraise. Elles emploient également plus d'un quart des actifs occupés en 2013.

La structure de l'économie mahoraise est différente de l'ensemble de l'économie française (hors Mayotte). Afin de tenir compte de ces différences, les comparaisons avec le reste de la France sont effectuées sur un champ restreint aux entreprises de 1 à 499 salariés. Dans l'économie mahoraise, ces entreprises génèrent 90 % du chiffre d'affaires des entreprises enquêtées.

Sont alors exclues de la présente analyse 447 entreprises sans salarié et une entreprise de plus de 500 salariés. Les entreprises sans salarié pèsent peu dans l'économie mahoraise tant en termes de chiffre d'affaires que de valeur ajoutée dégagée. Le secteur de l'immobilier compte 80 % d'entreprises sans salarié.

Le commerce, premier moteur de l'économie marchande mahoraise

Comme ailleurs en France, **le commerce** est le secteur marchand qui dégage le plus de valeur ajoutée : 110 millions d'euros en 2013. Il pèse toutefois plus à Mayotte que dans les autres départements français : 27 % de la valeur ajoutée totale, contre 24 % *(figure 1)*. À Mayotte, plus de 4 entreprises employeuses de moins de 500 salariés sur 10 sont des commerces qui emploient 2 590 salariés en équivalent temps plein. Ces commerces

AFD Agence Française de Développement
Ministère des Outre-Mer
Insee

font principalement du commerce de détail (62 % des commerces). Le commerce de détail concentre 70 % de la richesse créée par le commerce.

La construction est le deuxième moteur de l'économie marchande mahoraise. Ce secteur d'activité crée 20 % de la valeur ajoutée à Mayotte (80 millions d'euros). La construction pèse deux fois plus que dans le reste de l'économie française (11 % en France dans les entreprises de 1 à 500 salariés). Le développement économique de l'île nécessite la construction d'infrastructures. Dans le cadre du contrat de plan État-Région (2008-2014), l'investissement en faveur de l'aménagement du Territoire (routes, transport collectif, logement) s'élève à 258 millions d'euros. À Mayotte, 4 entreprises concentrent 45 % de la richesse créée par ce secteur et emploient 29 % des 2 020 salariés.

Moins présentes que sur le reste du territoire français, **les entreprises industrielles** contribuent deux fois moins à la création de richesse : 12 % de la valeur ajoutée du secteur marchand, contre 22 % ailleurs en France. Les industries mahoraises dégagent 49 millions d'euros de valeur ajoutée. Une industrie peu développée caractérise la plupart des économies insulaires.
À Mayotte, un tiers des industries fabriquent des denrées alimentaires. Sont également présentes des entreprises de fabrication de produits en caoutchouc, en plastique ou produits minéraux. Les autres activités manufacturières sont peu présentes sur l'île. Mayotte ne dispose pas d'industries extractives et de raffinage. Il n'existe pas non plus d'industries textiles, pharmaceutiques, électroniques et de fabrication de machines ou de matériels de transport.

Le secteur des transports compte davantage dans l'économie mahoraise que dans les autres départements français : 12 % de la valeur ajoutée des secteurs marchands, contre 5 % en France. Ce secteur pèse peu en France parmi les entreprises de moins de 500 salariés. En effet, en France, les activités de transports sont en grande partie réalisées par de grandes entreprises.
Le fret maritime revêt à Mayotte une importance toute particulière car la plupart des marchandises entrent sur le territoire par le port de Longoni. Les activités portuaires concentrent ainsi 50 % de la valeur ajoutée du secteur des transports (manutention, stockage, organisation des transports).

À Mayotte, des marges deux fois plus grandes

Les entreprises mahoraises de 1 à 499 salariés consacrent 57 % de leur valeur ajoutée au paiement des frais de personnels. Elles conservent donc deux fois plus de marge qu'en France : 43 % contre 21 % *(figure 2)*. À l'exception de l'immobilier, l'ensemble des secteurs font des marges plus élevées *(figure 3)*.
La richesse créée par une entreprise est partagée par trois acteurs : l'entreprise, les salariés et l'État. La marge rend compte de ce qui reste à l'entreprise, après paiement des salaires et des charges sociales à l'État. Avec celle-ci, les entreprises financent leurs investissements, remboursent des dettes, paient des impôts, rémunèrent des apporteurs de capitaux, etc.
À Mayotte, les trois quarts des entreprises employeuses de moins de 500 salariés dégagent un taux de marge supérieur à 22 %. Cependant, 10 % d'entre elles conservent une marge inférieure à 10 % de leur valeur ajoutée. Les entreprises de moins de 10 salariés ont les taux de marge les plus élevés. Un quart d'entre elles conservent une marge supérieure à 64 % de leur valeur ajoutée.
Les charges sociales pèsent trois fois moins sur les entreprises mahoraises qu'ailleurs en France. À Mayotte, 7 % de la valeur ajoutée est consacrée au paiement des charges sociales (23 % en France). Les entreprises bénéficient notamment d'exonérations de charges patronales pour les salariés au Smig. Ces allègements expliquent en partie les marges plus grandes dégagées par les entreprises.
À Mayotte, une part moins importante de la valeur ajoutée rémunère les salariés : 50 %, contre 56 % ailleurs en France. La productivité apparente des salariés est inférieure au reste de l'économie française : un salarié en équivalent temps plein produit en moyenne 41 560 euros de valeur ajoutée, contre 67 200 euros en France. Toutefois, dans l'information et la communication, un salarié dégage en moyenne 68 000 euros de valeur ajoutée contre 71 500 euros ailleurs en France. Les salariés mahorais de l'immobilier ont également une productivité proche des autres départements français (65 480 euros contre 76 720 euros en France).

1 La construction pèse plus dans l'économie mahoraise qu'ailleurs en France

Répartition de la valeur ajoutée dégagée par secteur marchand

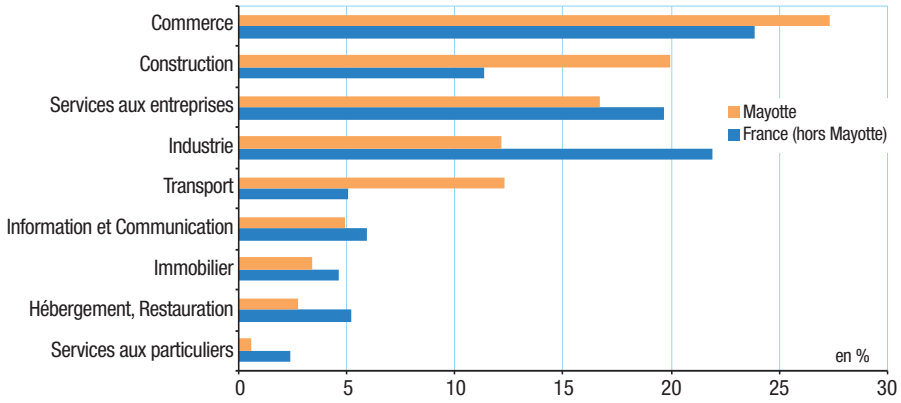

Champ : les entreprises de 1 à 499 salariés des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé qui ont déposé une liasse fiscale.

Sources : Insee, Enquête structurelle des entreprises de Mayotte et Esane (Fare)

2 Un partage de la valeur ajoutée plus favorable à la marge à Mayotte

Partage de la valeur ajoutée

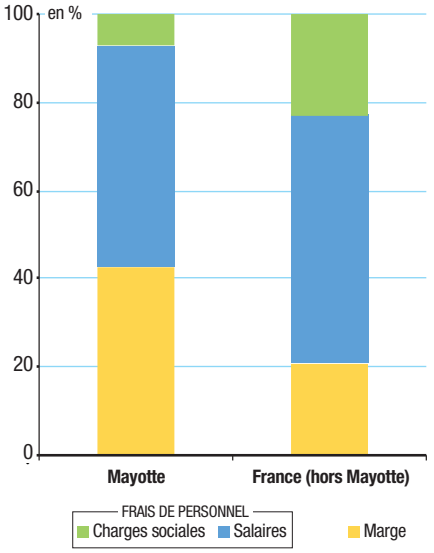

Champ : les entreprises de 1 à 499 salariés des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé qui ont déposé une liasse fiscale.

Sources : Insee, Enquête structurelle des entreprises de Mayotte et Esane (Fare)

> *La marge commerciale est différente du taux de marge défini précédemment. Le taux de marge commerciale est spécifique au secteur du commerce, qui achète et vend des marchandises sans transformation majeure. Pour le commerce, c'est l'un des indicateurs les plus pertinents.*

Le taux de marge commerciale est également plus important à Mayotte qu'en France : 25 % contre 14 % pour les entreprises employeuses de moins de 500 salariés. Ainsi, pour 100 euros de marchandises vendues, les entreprises du commerce dégagent en moyenne 25 euros de marge commerciale.

3 Presque tous les secteurs dégagent une marge plus grande qu'ailleurs en France

Taux de marge par secteur (marge / valeur ajoutée *)

	Mayotte	France (hors Mayotte)
	en %	
Ensemble	**42,7**	**20,9**
Commerce	41,7	23,7
Construction	43,6	13,7
Services aux entreprises	42,3	14,5
Industrie	34,5	22,4
Transport	46,4	14,3
Information et Communication	61,1	24,7
Immobilier	51,2	57,3
Hébergement, Restauration	28,4	18,5
Services aux particuliers	24,8	15,2

(*) La valeur ajoutée est calculée au coût des facteurs de production, c'est-à-dire augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des impôts sur la production.

Champ : les entreprises de 1 à 499 salariés des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé qui ont déposé une liasse fiscale.

Sources : Insee, Enquête structurelle des entreprises de Mayotte et Esane (Fare)

4 Un taux de valeur ajoutée supérieur à Mayotte

Taux de valeur ajoutée et coefficient technique par secteur

	Taux de valeur ajoutée		Coefficient technique	
	Mayotte	France (hors Mayotte)	Mayotte	France (hors Mayotte)
	en %		en euros	
Ensemble	**30,3**	**26,6**	**2,3**	**2,4**
Commerce	16,3	14,2	5,2	4,6
Construction	41,9	34,4	1,3	1,9
Services aux entreprises	64,0	48,4	0,6	1,1
Industrie	30,1	27,5	2,3	2,5
Transport	46,5	32,1	1,2	2,2
Information et Communication	50,5	42,2	1,0	1,5
Immobilier	67,7	59,1	non disponible	0,7
Hébergement, Restauration	45,8	44,5	1,2	0,8
Services aux particuliers	47,1	46,7	1,2	1,0

Champ : les entreprises de 1 à 499 salariés des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé qui ont déposé une liasse fiscale.

Sources : Insee, Enquête structurelle des entreprises de Mayotte et Esane (Fare)

Les entreprises mahoraises dégagent plus de richesse malgré leur éloignement géographique

À Mayotte, les entreprises créent 30 euros de valeur ajoutée pour 100 euros de chiffre d'affaires, soit 4 euros de plus qu'ailleurs en France *(figure 4)*. Par ailleurs, les entreprises mahoraises intègrent autant de biens et services dans leur processus de production. Elles dépensent 2,3 euros de consommations intermédiaires contre 2,4 euros en France pour 1 euro de valeur ajoutée créée. Les entreprises ne pâtissent donc pas de l'éloignement géographique, ou bien elles le compensent. Cet éloignement est souvent générateur de surcoûts de production. À Mayotte, la moitié des biens importés proviennent ainsi de France (hors DOM) et 19 % d'Asie.

Cependant, l'éloignement géographique pèse sur le secteur du commerce. Les entreprises ont besoin de 5,2 euros de consommations intermédiaires pour produire 1 euro de richesse, contre 4,6 en France. L'hébergement et la restauration consomment également plus de biens et services pour créer 1 euro de valeur ajoutée (1,2 contre 0,8 euro en France).

L'investissement est plus dynamique à Mayotte

Les entreprises mahoraises de 1 à 500 salariés investissent plus qu'ailleurs en France : leur taux d'investissement est de 25 % contre 15 % dans les autres départements *(figure 5)*. Le taux d'investissement rapporte le montant des investissements à la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Le code des impôts mahorais prévoit des réductions d'impôts sur les investissements productifs réalisés par les entreprises. Le dynamisme de l'investissement mahorais est porté par ces dispositifs de défiscalisation, mais également par des marges deux fois plus grandes.

Le surplus de marge n'est pas totalement affecté à l'investissement. En effet, rapporté à la marge, l'investissement est même plus faible à Mayotte que dans le reste de la France.

Par ailleurs, seulement la moitié des entreprises mahoraises investissent, principalement des entreprises de plus de 10 salariés. Ces investissements sont très concentrés : ainsi, 1 % des entreprises génèrent les trois quarts de l'investissement. Le secteur des transports porte à lui seul 22 % de l'investissement total.

Parmi les entreprises qui investissent, 9 entreprises sur 10 investissent plus de 157 600 euros, contre 87 000 euros en France. À l'opposé, la moitié de ces entreprises investissent moins de 12 400 euros contre 7 400 euros en France.

Le taux d'investissement du secteur de l'information et la communication est cinq fois plus élevé qu'ailleurs en France (49 % contre 10 %). Avec l'arrivée du haut débit en 2012, le secteur est en plein essor. Aussi, l'offre des entreprises de télécommunications se renouvelle constamment face à la demande des consommateurs. En 2013, 77 % des Mahorais de plus de 12 ans possèdent un téléphone portable. Entre 2005 et 2011, les dépenses des ménages dans les communications et services postaux ont été multipliées par quatre.

Le taux d'investissement des entreprises des transports est particulièrement élevé à Mayotte (46 % à Mayotte contre 24 % en France). À la suite de la construction du nouvel aérogare de Mayotte, le transport aérien est le premier investisseur. Livré en mai 2014, ce projet a nécessité 2 années de travaux pour un budget de 45 millions d'euros. Le transport de marchandises se développe également dans le cadre du contrat État-Région.

Les entreprises industrielles investissent également plus à Mayotte : 21 % contre 15 % dans le reste de l'économie française.

Le secteur des services aux entreprises investit seulement 2,7 millions d'euros en 2013 à Mayotte. Ces entreprises investissent moins qu'ailleurs en France (4 % contre 10 % en France) mais n'ont pas non plus les mêmes activités. À Mayotte, l'investissement se concentre sur des entreprises spécialisées dans la location de véhicules et moyens de transports légers.

Le secteur de l'Hébergement-Restauration investit 4 fois moins qu'ailleurs en France.

5 Le secteur des transports investit 2 fois plus qu'ailleurs en France

Taux d'investissement par secteur

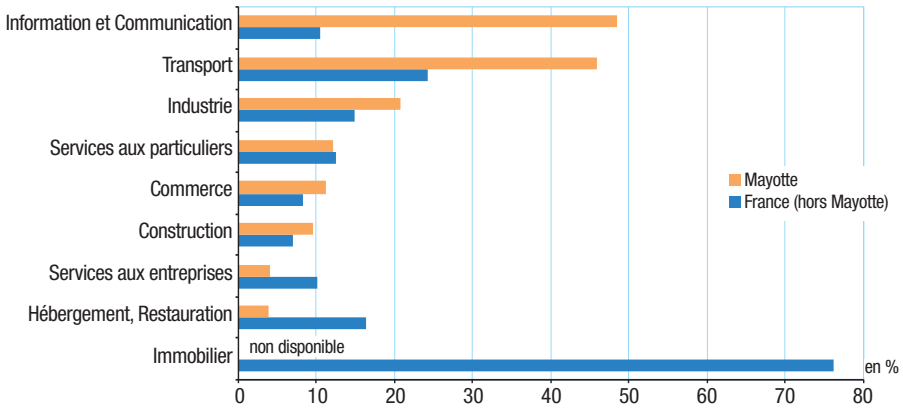

Champ : les entreprises de 1 à 499 salariés des secteurs principalement marchands non agricoles, non financiers et hors santé qui ont déposé une liasse fiscale.

Sources : Insee, Enquête structurelle des entreprises de Mayotte et Esane (Fare)

Méthode

L'Enquête structurelle des Entreprises de Mayotte permet de recueillir de l'information statistique sur la structure des entreprises mahoraises. Ces informations seront utiles pour l'accès aux fonds de convergence européen qui nécessite de fournir à Eurostat une répartition de la valeur ajoutée du secteur marchand par branches d'activités pour l'ensemble des DOM.

Un test d'enquête réalisé en 2012 a conclu que seules les entreprises mahoraises déposant une liasse fiscale peuvent répondre en grand nombre à un questionnaire comptable par voie postale. L'échantillon est alors constitué des entreprises connues des services fiscaux en 2013, c'est-à-dire dépositaires d'une liasse fiscale entre 2010 et 2013, et appartenant aux secteurs du commerce, des services, des industries agro-alimentaires, des exploitations forestières et scieries, des industries manufacturières, des transports et de la construction. Sont interrogées les entreprises qui ont leur siège à Mayotte et des établissements secondaires d'entreprises ayant leur siège hors du département, mais déposant pour la dernière fois une liasse spécifique pour leur activité à Mayotte (avant l'entrée dans le régime fiscal commun français). Cette première édition de l'enquête réalisée en 2014 porte sur l'exercice 2013.

1 705 entreprises ont été enquêtées : 1 060 ont répondu et 120 se sont révélées hors-champ de l'enquête (cessation ou hors secteur d'activité). Le taux de réponse est de 67 % en nombre d'entreprises et de 90 % en termes de chiffre d'affaires déclaré aux impôts.

En 2016, la réédition de cette enquête portant sur l'exercice 2015 sera complétée d'un dispositif mieux adapté au reste des entreprises, notamment du secteur informel. Celui-ci sera réalisé sur le modèle des enquêtes 1-2-3 ayant fait leurs preuves dans les économies en développement.

Un tourisme encore peu développé n'encourage pas l'investissement dans l'hébergement. En 2013, plus de la moitié des 52 400 touristes sont venus rendre visite à des proches. Par ailleurs, le secteur de la restauration reste artisanal : les grandes chaînes de restauration nécessitant des gros investissements y sont peu présentes. ■

Définitions

La valeur ajoutée est égale aux montants de la production vendue ou stockée diminuée des *consommations intermédiaires*. Elle constitue la richesse créée par l'entreprise. *La valeur ajoutée aux coûts des facteurs* est égale à la valeur ajoutée de laquelle on déduit les impôts sur la production (type taxe professionnelle) et à laquelle on ajoute les subventions d'exploitation.

Les consommations intermédiaires sont les biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production (en valeur).

La marge rend compte de ce qui reste à l'entreprise après paiement des salaires et des charges sociales. Elle correspond en comptabilité à l'Excédent brut d'exploitation (EBE).

Les ratios comptables utilisés :

- **Taux de valeur ajoutée** : *valeur ajoutée* (VA) / *chiffre d'affaires* (CA) ;
- **Taux de marge** : *marge* ou excédent brut d'exploitation (EBE) / *valeur ajoutée aux coûts des facteurs* (VACF) ;
- **Coefficient Technique** : *consommations intermédiaires* (CI) / *valeur ajoutée* (VA) ;
- **Taux de marge commerciale** : (Ventes de marchandises - Achats de marchandises - variations de stocks de marchandises) / Ventes de marchandises ;
- **Taux d'investissement** : investissements corporels bruts hors apport / *valeur ajoutée* (VA).

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni ; Z.I. Kawéni
BP 1362
97600 Mamoudzou

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Maquettage :
Graphica

ISSN : 2275-4555 (version imprimée)
ISSN : 2417-0860 (version en ligne)

@ Insee 2016

Pour aller plus loin

- Les entreprises en France, *Insee Références*, Édition 2015, octobre 2015
- Coder Y., Monteil C., « PIB de Mayotte en 2012 - Une croissance économique de 7 % en 2012 », *Insee Analyses Mayotte n° 7*, novembre 2015
- Boé J., « Résultats comptables des entreprises réunionnaises en 2010 : Les entreprises marchandes dégagent 6 milliards d'euros de valeur ajoutée », *Insee Informations Rapides Réunion n° 287* - décembre 2013

Partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Française de Développement (AFD), la Direction Générale des Outre-Mer (DGOM) et l'Insee.

Insee
Mesurer pour comprendre